

Rapport public Parcoursup session 2020

I.U.T. Angoulême - DUT - Génie électrique et informatique industrielle (3012)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux bac techno |
|---|-----------------|--|----------------------------|---------------------------|--|---|-----------------------|-----------------|
| I.U.T. Angoulême - DUT - Génie électrique et informatique industrielle (3012) | Jury par défaut | Bacheliers technologiques toutes séries | 17 | 190 | 81 | 140 | 15 | 30 |
| | Jury par défaut | Tous les candidats sauf les Bac technologiques | 37 | 489 | 209 | 371 | 15 | 30 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

COMPETENCES GENERALES

- Avoir une maîtrise du français permettant d'acquérir de nouvelles compétences, de comprendre un énoncé scientifique et de rédiger une solution à un problème,
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation,
- Etre actif dans sa formation : écouter, participer et avoir envie d'apprendre.

COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Montrer sa motivation et sa curiosité pour la technologie et les sciences en général,
- Disposer d'acquis dans les matières scientifiques en particulier en mathématiques et physique,
- Savoir mobiliser ses connaissances pour répondre à une problématique scientifique,
- Savoir élaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique.

QUALITES HUMAINES

- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques,
- Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous

.Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le DUT GEII est accessible aux bacs scientifiques S, STI2D et pour quelques diplômés STL, DAEU B ou bac professionnel. Les domaines scientifiques abordés dans la formation portent sur l'énergie électrique, l'électronique, la robotique, la micro-informatique et l'informatique industrielle, les réseaux, etc.

La formation est divisée en trois unités d'enseignement :

- UE1 : Composants, systèmes et applications
- UE2 : Innovation par la technologie et les projets
- UE3 : Formation scientifique et humaine (maths, physiques, anglais, culture-communication)

Les cours se font sous forme de cours théoriques, de travaux dirigés, de travaux pratiques, de travaux de réalisation et de projets. La formation se termine en fin de deuxième année par un stage de dix à douze semaines en entreprise. Pour le GEII d'Angoulême, 1 étudiant sur 3 effectue son stage à l'étranger (entre autres, dans le cadre ERASMUS) dans des entreprises ou laboratoires de recherche.

La deuxième année peut s'effectuer en alternance. Dans ce cas, en première année, les étudiants profitent d'aides au projet personnel et à la recherche d'entreprise afin de préparer leur 2nd année d'apprentissage.

Vous pouvez consulter le site internet : iut-angouleme.univ-poitiers.fr ou venir aux Portes Ouvertes : le samedi 15 février 2020.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Dans un premier temps, un traitement automatique des dossiers en prenant en compte le critère académique, à savoir les notes de première et des deux premiers trimestres (ou du premier semestre) de terminale avec une attention particulière aux notes de mathématiques, physique, LV1 et de français, permet de réaliser un premier classement. Le calcul de la moyenne est différent selon le type de bac de manière à tenir compte au mieux de la spécificité de chaque cursus.

Dans un second temps, l'équipe pédagogique réalise un traitement manuel des dossiers et attribue à chaque dossier une note entre 0 et 20 à l'attitude et au comportement, à la fiche avenir (avis sur la capacité à réussir) et à l'avis motivé du candidat (à savoir son intérêt pour intégrer la filière génie électrique à l'UT d'Angoulême). Le nombre de candidates et candidats classés est toujours supérieur à la capacité d'accueil, ainsi les candidats classés au-delà de la capacité d'accueil sont susceptibles de recevoir une proposition d'admission tout au long de la procédure Parcoursup compte tenu des réponses des autres candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les candidats doivent faire apparaître dans leur projet motivé qu'ils se sont bien renseignés sur la formation GEII et ce qui les motive à y postuler.

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|--|--|---------------------------------|
| Résultat académique | Evaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité | Notes de première et des deux premiers trimestres (ou du premier semestre) de terminale avec une attention particulière aux notes de mathématiques, physique, LV1 et de français | Notes | Très important |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Connaissance des disciplines et du programme enseignés dans la spécialité | | | |
| Savoir-être | Absentéisme et comportement dans toutes les matières •Appréciations de l'équipe pédagogique | Attitude et comportement, fiche avenir (avis sur la capacité à réussir) | Fiche Avenir et appréciations | Important |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Motivation pour la spécialité | Avis motivé du candidat (à savoir son intérêt pour intégrer la filière génie électrique à l'UT d'Angoulême) | Projet de formation | Important |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation | | | |

Signature :

Jean-Marie PAILLOT,

Directeur de l'établissement I. U. T. Angoulême

